

# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SERRES SUR ARGET

## DELIBERATION N° 2018-11

Nombre de Conseillers : 15  
En exercice : 15  
Présents : 11  
Absents : 4  
Votants : 14  
Procurations : 3

REÇU LE :  
19 FEV. 2018  
PREFECTURE FOIX

L'an deux mille dix-huit, le 26 janvier à 20 h 10, le Conseil Municipal de la Commune de SERRES SUR ARGET, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mr Alain GARNIER, Maire de Serres sur Arget.

**Date de convocation du Conseil Municipal** : 20/01/2018

**Date d'affichage** : 20/01/2018

**Présents** : Michel ANDOLFO, Annabel AUGUSTIN, Françoise BAUZOU, Kévin CARBONNE, Antoine DOMANEC, Alain GARNIER, Didier MAURY, Paulette PORTET, M-Cécile RIVIERE, Thierry TORRES, Jacques VU VAN.

**Absents excusés (1)** : Fanny KUHNT

**Absents avec Procuration (3)** :

Raphaël GENZ a donné procuration à Jacques VU-VAN

Camille Haumont a donné pouvoir à Alain Garnier

Eva Bieth a donné pouvoir à Marie-Cécile Rivière

**La séance est ouverte à 20 H 10**

*Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-7 du Code Général des collectivités territoriales.*

*Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L 2121-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris dans le sein du Conseil.*

*Monsieur Thierry TORRES est désigné pour remplir cette fonction.*

**Objet : PROJET « EMBELLISSEZ VOTRE COMMUNE »  
avec le Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises  
(PNR)**

Monsieur le Maire expose :

Le PNR lance un appel à projets intitulé « améliorer le cadre de vie par le végétal et embellir ma commune ».

Il serait intéressant pour la commune d'y participer, le PNR proposant un accompagnement personnalisé pour mettre en place des actions en faveur de l'embellissement des espaces publics, la valorisation du patrimoine en lien avec les paysages environnants.

Cela fait écho à ce que nous avons proposé lors de notre campagne, à savoir la participation des habitants au fleurissement, à la mise en valeur notamment de nos lavoirs par des actions participatives. Le projet tenant compte des actions participatives.

Des habitants nous ont proposé leur aide pour monter ce projet, il y a bien sûr des choses à faire également avec les enfants de l'école, les enfants sont très intéressés par le jardinage.

Par ailleurs, nous réfléchissions justement à la mise en valeur de notre lac de Ferranès et à sa promenade, le PNR peut nous y aider.

Il est donc proposé au conseil municipal de se prononcer au sujet de l'engagement de la commune sur ce projet en lien avec le PNR et d'autoriser le Maire à signer tout document à ce projet.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal **APPROUVE** l'engagement de la commune sur ce projet en lien avec le PNR et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à sa mise en œuvre.

A Serres Sur Arget, le 26 janvier 2018

Le Maire,

Alain GARNIER



REÇU LE :  
19 FEV. 2018  
PREFECTURE FOIX

Reçu en Préfecture le : ...../...../.....

Délibération rendue exécutoire par publication et/ou notification